



DAC NETWORK ON GENDER EQUALITY (GENDERNET)



**COMPTE RENDU SUCCINCT DE LA HUITIÈME RÉUNION
DU RÉSEAU DU CAD SUR L'ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES**

16-18 JUIN 2010

www.oecd.org/cad/genre

TABLE DES MATIÈRES

COMPTE RENDU SUCCINCT DE LA HUITIÈME RÉUNION DU RÉSEAU DU CAD SUR L'ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES 16-18 JUIN 2010	3
1. Séance d'ouverture	3
2. Le Comité d'aide au développement et le Programme de travail et budget 2011-2012	3
3. Élection du Président et du Bureau.....	3
4. Exécution du programme de travail du GENDERNET en 2009-2010.....	4
Séance 1 : Équipe de projet sur l'autonomisation économique des femmes.....	4
Séance 2 : Équipe de projet sur la mise en œuvre du Programme d'action d'Accra.....	5
Séance 3 : Examens par les pairs, statistiques de l'aide et notes pratiques du GENDERNET	6
5. Le point sur la nouvelle instance des Nations unies chargée de l'égalité des sexes	7
6. Accélérer les progrès dans la réalisation des OMD	7
Séance 1 : OMD — Travaux effectués en vue de préparer le Sommet de septembre, notamment le processus de négociation du document final	7
Séance 2 : OMD3 — Promouvoir l'égalité des sexes et renforcer l'autonomie des femmes, document élaboré par le PNUD et l'UNIFEM pour l'équipe spéciale sur les OMD du Groupe des Nations unies pour le développement	8
Séance 3 : Échange d'informations et courts exposés destinés à lancer le débat	8
7. Atelier sur les femmes et le commerce international.....	10
Contexte et objectifs.....	10
Séance 1 : Planter le décor	10
Séance 2 : Politique commerciale et impact des accords commerciaux internationaux : la dimension de l'égalité hommes-femmes	12
Séance 3 : La problématique hommes-femmes dans le renforcement des capacités commerciales : mieux axer les cadres d'action et les stratégies en matière commerciale sur l'équité entre les sexes et la pauvreté.....	12
Séance 4 : Facilitation des échanges et infrastructures liées au commerce.....	13
Séance 5 : Rassembler les pièces du puzzle : des idées pour traiter la question du commerce dans le cadre du programme de travail du GENDERNET pour 2011-2012	14
8. Échange informel d'idées sur les approches en relation avec la programmation et les prochains événements de premier plan.....	14
9. Les femmes, la paix et la sécurité — Application concrète des Résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies et du paragraphe 21(b) du Programme d'action d'Accra.....	17
Séance 1 : Mettre en œuvre les Résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies sur les femmes, la paix et la sécurité — État d'avancement de l'élaboration des plans d'action nationaux	17
Séance 2 : Présentation des travaux du Groupe de travail technique sur les indicateurs mondiaux pour la Résolution 1325 du Conseil de sécurité	18
Séance 3 : Projet d'orientations de l'OCDE sur le soutien international au renforcement de l'État dans les situations de fragilité et de conflit.....	19
Séance 4 : Financer les efforts en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes après un conflit et dans les situations de fragilité.....	19
Séance 5 : Échange d'informations sur les événements et les réunions concernant les questions relatives aux conflits, à la paix et à la sécurité, notamment pour la célébration du 10 ^e anniversaire de la Résolution 1325 du CSNU	20
Séance 6 : Rassembler les pièces du puzzle et définir les prochaines étapes.....	20
10. Séance de clôture de la réunion du GENDERNET	20

COMPTE RENDU SUCCINCT DE LA HUITIÈME RÉUNION DU RÉSEAU DU CAD SUR L'ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES

16-18 JUIN 2010

1. Séance d'ouverture

1. La Présidente, **Ineke van de Pol** (Pays-Bas), souhaite la bienvenue aux participants. Le compte rendu succinct de la septième réunion du réseau du CAD sur l'égalité hommes-femmes (10-12 juin 2009) [DCD/DAC/GEN/M(2009)1/PROV] est approuvé et le projet d'ordre du jour annoté de la huitième réunion [DCD/DAC/GEN/A(2010)1/REV1] est adopté.

2. Le Comité d'aide au développement et le Programme de travail et budget 2011-2012

2. **Jon Lomøy**, Directeur de la Direction de la coopération pour le développement de l'OCDE (DCD), souligne la nécessité pour les donateurs de compléter leurs engagements politiques en faveur de l'égalité hommes-femmes par des ressources qui permettent de leur donner corps. Au cours de la période précédant le Sommet sur les OMD, il a défini quatre domaines clés dans lesquels une attention accrue pourrait avoir des effets catalytiques et multiplicateurs sur la vie des femmes et des filles ainsi que sur les générations futures : *(i)* maintien de la scolarisation des filles ; *(ii)* amélioration rapide de la santé génésique, en particulier par l'accès à des services de planning familial ; *(iii)* renforcement du contrôle exercé par les femmes sur les actifs productifs et financiers (sans limitation au microcrédit) ; et *(iv)* repérage et soutien des femmes dirigeantes à tous les niveaux. Il invite instamment les membres du GENDERNET à s'attaquer aux « gros dossiers » comme la 16^e reconstitution des ressources de l'IDA et à se tenir prêts à faire face aux questions nouvelles comme celles du changement climatique.

3. **Martinus Desmet** (Belgique), facilitateur du CAD pour le GENDERNET, présente le « nouveau CAD », axé sur les biens publics mondiaux, la cohérence des politiques au service du développement et l'architecture mondiale du développement. Le CAD encourage les travaux horizontaux et l'ouverture en direction des pays non membres de l'OCDE. Ses pays membres doivent aussi poursuivre leurs efforts en faveur d'une plus grande efficacité de l'aide. Les examens par les pairs et les statistiques d'aide restent au cœur des activités du Comité.

4. **Alexandra Trzeciak-Duval**, chef de la Division de la coordination des politiques de la DCD, présente le Programme de travail et budget du GENDERNET pour 2011-2012. Les principaux domaines de travail sont les suivants : contribution aux Objectifs du millénaire pour le développement, préparation du quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide qui se tiendra en Corée en 2011, accélération de l'autonomisation économique des femmes, en particulier par les échanges, et collaboration avec le Réseau du CAD sur les situations de conflit et de fragilité (INCAF) dans les domaines du soutien aux femmes, des conflits, de la paix et de la sécurité.

3. Élection du Président et du Bureau

5. **Jon Lomøy** remercie **Diana Rivington** (Canada) et **Kemi Williams** (Royaume-Uni) de leurs contributions aux travaux du Bureau et du Réseau et lance un appel à candidatures pour la présidence et le Bureau.

6. **Diana Rivington** (Canada) propose **Ineke van de Pol** (Pays-Bas) à la présidence et **Christine Brendel** (Allemagne), **Päivi Kannisto** (Finlande), **Áine Doody** (Irlande) et **Jin-young Kim** (Corée) comme membres du Bureau. Ces propositions sont appuyées par **Brigitte Holzner** (Autriche) et approuvées par acclamation.

4. Exécution du programme de travail du GENDERNET en 2009-2010

Séance 1 : Équipe de projet sur l'autonomisation économique des femmes

L'OCDE et l'autonomisation économique des femmes

7. **Carina Lindberg** (Secrétariat du GENDERNET) présente la première version d'une note de bonne pratique sur l'autonomisation économique des femmes qui constitue la contribution du GENDERNET aux travaux de l'équipe de projet sur l'autonomisation du Réseau du CAD sur la réduction de la pauvreté (POVNET). Cette note fait le point des moyens dont disposent les donateurs pour contribuer à l'élimination des obstacles à l'autonomisation économique des femmes. La principale difficulté consiste à atteindre les femmes les plus pauvres, en particulier celles qui exploitent de petites fermes ou qui font du commerce transfrontière, pour qu'elles aient accès aux possibilités et aux avantages offerts par la croissance économique et les échanges. Les participants sont invités à faire part de leurs commentaires au Secrétariat pour le vendredi 13 août.

8. **Lisa Williams**, du Secrétariat du Réseau du CAD sur la gouvernance (GOVNET) et **Thomas Winther-Schmidt**, du Secrétariat du POVNET, présentent une proposition d'atelier conjoint avec le GENDERNET sur la mise en place d'une collaboration efficace et avantageuse pour tous entre les communautés de la croissance pro-pauvres, des droits de l'homme et de l'égalité hommes-femmes. Cet atelier qui devrait se dérouler fin octobre-début novembre 2010, doit permettre de définir les points d'ancrage et les succès, et de se doter d'une base de données factuelles et d'approches communes pour des interventions d'autonomisation des populations pauvres. Le projet d'ordre du jour est disponible pour avis.

9. **Monika Queisser** (Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales de l'OCDE) présente le projet prévu à l'échelle de l'OCDE sur l'égalité hommes-femmes. L'accent sera mis sur les « trois E » – éducation, emploi et entrepreneuriat. Ce projet doit aboutir en particulier à une analyse des obstacles qui gênent l'activité économique, à un ensemble d'outils, à une base de données complète sur les indicateurs de l'égalité hommes-femmes dans les pays de l'OCDE, les économies émergentes et certains pays en développement, et à une conférence de haut niveau sur les femmes et l'économie en 2012. On pourrait aussi envisager d'élargir la Déclaration de 1980 de l'OCDE sur les politiques en faveur de l'emploi des femmes au moyen d'un instrument qui ferait le point des principes stratégiques de l'autonomisation économique des femmes.

10. Les participants se félicitent du projet horizontal de l'OCDE sur l'égalité hommes-femmes. Ils soulignent la nécessité d'éviter tout chevauchement avec les projets en cours sur l'autonomisation des femmes, en particulier celui du groupe de la Banque mondiale qui s'intitule *Women, Business and the Law*, et les récents travaux sur les femmes et l'innovation de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED). Ils encouragent la collecte de données dans les pays francophones.

Soutenir les initiatives des organisations partenaires

11. **Pirella Paci** et **Malcolm Ehrenpreis** (Banque mondiale) présentent le suivi du plan d'action de la Banque sur l'égalité hommes-femmes intitulé *Gender Equality as Smart Economics*. La Banque prévoit de créer un cadre solide de résultats, ainsi qu'un système renforcé de contrôle de la gestion. L'accent sera mis sur la création et la diffusion de connaissances et sur le renforcement des capacités dans les pays

clients. L'égalité hommes-femmes sera l'un des trois thèmes spéciaux de la 16^e Reconstitution des ressources de l'IDA et le thème principal de l'édition 2012 du Rapport sur le développement dans le monde. La difficulté pour la 16^e Reconstitution consistera à renforcer et à aligner les demandes de travaux sur l'égalité hommes-femmes qui émanent des pays, tout en intégrant cet aspect aux procédures internes de la Banque et aux activités de l'IDA. **Annika Törnqvist** (Suède) informe les membres du rôle qu'a joué le groupe informel du GENDERNET sur la 16^e Reconstitution des ressources de l'IDA dans la promotion de l'égalité hommes-femmes en tant que thème spécial de cette rencontre. Elle souligne la nécessité d'un cadre solide de mesure fondé sur les résultats. Dans les jours suivants, **Mayra Buvinic**, Directeur sectoriel du Groupe *Gender and Development* de la Banque mondiale, rend compte de la réunion des délégués auprès de l'IDA à Bamako et précise que l'adoption du thème spécial de l'égalité hommes-femmes est à mettre au crédit du GENDERNET.

12. **Winnie Byanyima**, Directrice de l'Unité Genre du PNUD, présente le *Programme pour les femmes et les entreprises vertes*, initiative mondiale destinée à favoriser les possibilités de création d'entreprises par des femmes dans le secteur de l'adaptation au changement climatique ou de l'atténuation de ses effets. Le programme doit permettre de s'assurer que les fonds nouveaux affectés aux activités en relation avec le climat respectent le principe de l'équité hommes-femmes et utilisent les connaissances et les compétences environnementales des femmes. Les financements en rapport avec le changement climatique vont probablement dépasser l'aide au développement traditionnelle en moins de 20 ans : les pays développés s'engagent en effet à ce que leur contribution à des mécanismes de financement de l'atténuation du changement climatique atteignent 100 milliards USD dès 2020 (alors que l'aide publique au développement s'établissait à 118 milliards USD en 2009). Il est impératif d'intégrer d'emblée les questions d'égalité hommes-femmes à cette « nouvelle » architecture de l'aide.

13. La Présidente fait observer que le GENDERNET pourrait commencer à soutenir le dialogue des pays partenaires avec les donateurs au sujet de la 16^e reconstitution des ressources de l'IDA et du financement des questions de changement climatique en consacrant un *Dossier d'actualité* au dialogue stratégique/politique (voir la séance 2 pour plus d'informations).

Séance 2 : Équipe de projet sur la mise en œuvre du Programme d'action d'Accra

Quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide

14. **Robin Ogilvy** (Secrétariat du Groupe de travail sur l'efficacité de l'aide (GT-EFF)) présente le quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide qui se tiendra en Corée, en novembre-décembre 2011. Cette rencontre permettra de faire le point de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris de 2005 et des éléments du programme d'efficacité de l'aide qui sont essentiels à l'efficacité du développement. Le cadre de la qualité de l'aide y sera défini pour les années à venir jusqu'à l'échéance des OMD en 2015.

Suivi de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris – la dimension de l'égalité hommes-femmes

15. **Robin Ogilvy** et **Jenny Hedman** (GENDERNET) rappellent que le cycle final de suivi de la Déclaration de Paris permettra d'évaluer l'application des objectifs fixés au regard de 12 indicateurs officiels. Le GT-EFF souhaite rassembler des informations sur les progrès accomplis sur d'autres aspects que ces 12 indicateurs.

16. En collaboration avec le Secrétariat du GT-EFF, le GENDERNET a mis au point trois indicateurs optionnels de l'égalité hommes-femmes, qui viennent compléter ceux de la Déclaration de Paris et portent sur : (i) l'appropriation — les stratégies pratiques de développement (en relation avec l'indicateur 1 de la Déclaration de Paris) ; (ii) la mise en place de cadres solides de suivi des résultats (en relation avec

l'indicateur 11 de la Déclaration de Paris) ; et (iii) l'existence de mécanismes de responsabilité mutuelle (en relation avec l'indicateur 12 de la Déclaration de Paris). Ces indicateurs sont disponibles en anglais, en français et en espagnol. Les membres du GENDERNET qui entretiennent des relations de travail étroites avec les coordonnateurs de l'efficacité de l'aide et les agents sur le terrain sont encouragés à entamer des discussions sur l'expérimentation sur le terrain des trois indicateurs optionnels. L'objectif est de les utiliser dans un nombre limité de pays partenaires, parallèlement à la prochaine enquête au titre de la Déclaration de Paris (prévue fin 2010). Les résultats permettront de disposer de matériel qualitatif pour le rapport de suivi 2011 de la Déclaration de Paris et pourront contribuer à un cadre révisé de suivi de l'efficacité du développement après le quatrième Forum de haut niveau.

17. Les trois indicateurs de l'égalité hommes-femmes pourront encore être affinés avant le cycle de suivi, en fonction des observations de l'équipe de projet du GT-EFF chargée du suivi de la Déclaration de Paris.

Dossiers d'actualité du GENDERNET sur l'égalité hommes-femmes, l'autonomisation des femmes et l'efficacité de l'aide

18. **Jenny Hedman** présente la version quasi définitive d'un *Dossier d'actualité* consacré à l'intégration des questions d'égalité hommes-femmes aux réformes de la gestion financière publique. Ce dossier traite des enjeux et des possibilités offertes par l'utilisation de méthodes budgétaires respectueuses de l'égalité des sexes. Les membres sont invités à distribuer ce dossier d'actualité à leurs collaborateurs travaillant dans le domaine de la gestion des finances publiques et à faire part de toute observation finale au Secrétariat pour le 21 juillet 2010.

19. Le prochain numéro des *Dossiers d'actualité* devrait être consacré au dialogue stratégique/politique sur l'égalité hommes-femmes dans les pays partenaires, en particulier dans le contexte du soutien budgétaire et des approches fondées sur des programmes. Ce dossier pratique devrait être utile aux donateurs comme aux gouvernements des pays partenaires (voir paragraphe 13). Les membres sont invités à chercher des exemples de dialogue stratégique sur l'égalité hommes-femmes au niveau des pays pour en faire part au Secrétariat.

20. Les membres sont invités à commander auprès du Secrétariat des copies papier de ces *Dossiers d'actualité* ainsi que des *Principes directeurs du CAD sur l'efficacité de l'aide, l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes*.

Séance 3 : Examens par les pairs, statistiques de l'aide et notes pratiques du GENDERNET

21. **L'égalité hommes-femmes dans les examens par les pairs réalisés par le CAD : Jenny Hedman** explique que l'égalité hommes-femmes est une question à caractère transversal traitée dans tous les examens par les pairs réalisés par le CAD, qui permettent de faire passer des messages sur l'engagement et l'approche des institutions des membres du CAD en la matière. Le Guide sur les questions à prendre en compte dans les examens par les pairs, qui fait le point des principales questions et documents de référence en rapport avec les examens par les pairs, sera révisé pour l'exercice biennal 2011-2012. Les *Principes directeurs du CAD sur l'efficacité de l'aide, l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes* devraient être ajoutés aux documents de référence, parallèlement aux *Lignes directrices du CAD pour l'égalité hommes-femmes* (1999).

22. **Le point sur le rapport consacré à l'aide axée sur l'égalité hommes-femmes élaboré au titre du SNPC : Cécilia Piemonte** (Secrétariat DCD/STAT) présente le rapport 2010 au titre du Système de notification des pays créanciers qui sera axé sur l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes, et utilisera des statistiques d'aide établies à partir du marqueur de l'égalité hommes-femmes. Parmi les

domaines spéciaux qui ont été traités figurent l'autonomisation économique des femmes, l'éducation et la santé, l'assistance humanitaire et les pays en situation de fragilité et de conflit. L'utilisation faite par les membres du CAD du marqueur de l'égalité hommes-femmes s'est beaucoup améliorée, bien qu'elle puisse encore se développer.

23. **Notes pratiques du GENDERNET : Carina Lindberg** présente la section du site web du GENDERNET où les notes pratiques sont groupées comme suit : (i) coopération pour le développement au service de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomisation des femmes ; (ii) conflit, fragilité, violence et assistance humanitaire ; (iii) autonomisation économique et financement ; (iv) femmes et société ; (v) gouvernance et droits de l'homme ; et (vi) environnement, changement climatique et agriculture. Les membres sont invités à fournir au Secrétariat toute nouvelle note pratique susceptible de figurer sur le site web.

5. Le point sur la nouvelle instance des Nations unies chargée de l'égalité des sexes

24. **Unni Rambøll** (UNIFEM) informe les membres des progrès de la création de l'instance des Nations unies chargée de l'égalité entre les hommes et les femmes. Depuis l'adoption de la Résolution A/63/L.103 de l'Assemblée générale des Nations unies sur la cohérence du système des Nations unies, des travaux sont en cours pour la création d'une entité composite regroupant le Bureau du conseiller spécial pour la parité entre les sexes et la promotion de la femme, la Division de la promotion de la femme (DAW), l'UNIFEM et l'INSTRAW. Cette entité sera dirigée par un Secrétaire général adjoint rendant compte directement au Secrétaire général.

[Note : L'Assemblée générale des Nations unies a voté à l'unanimité, le 2 juillet 2010, la création de cette nouvelle entité appelée « ONU-Femmes » et chargée « d'accélérer les progrès en réponse aux besoins des femmes et des filles à travers le monde »].

6. Accélérer les progrès dans la réalisation des OMD

Séance 1 : OMD — Travaux effectués en vue de préparer le Sommet de septembre, notamment le processus de négociation du document final

25. **Winnie Byanyima** (PNUD) dresse un bref panorama des préparatifs de la réunion plénière de haut niveau des Nations unies sur les Objectifs du millénaire pour le développement — Sommet sur les OMD — qui se déroulera du 20 au 22 septembre 2010. Les négociations qui auront lieu à cette occasion se fonderont sur le rapport du Secrétaire général, *Keeping the Promise*, sur les rapports nationaux sur les OMD et sur le rapport du Groupe de réflexion sur le retard pris dans la réalisation des OMD. Les trois principales contributions du PNUD au Sommet sont les suivantes : (i) cadre d'accélération des progrès des OMD ; (ii) rapport de synthèse des 30 rapports nationaux sur les OMD, qui fait apparaître les contraintes et les facteurs de succès commun ; et (iii) évaluations internationales des efforts mondiaux et nationaux.

26. **Anne Marie Voetmann** (Danemark) explique le processus de négociation et de rédaction du document final du Sommet. Les membres du GENDERNET sont encouragés à se mobiliser pour que les sections sur l'égalité hommes-femmes soient renforcées dans l'ensemble du document. Une nouvelle version est attendue à la mi-juillet.

Séance 2 : OMD3 — Promouvoir l'égalité des sexes et renforcer l'autonomie des femmes, document élaboré par le PNUD et l'UNIFEM pour l'équipe spéciale sur les OMD du Groupe des Nations unies pour le développement

27. **Joanne Sandler** (Directrice adjointe, UNIFEM) résume le document thématique sur l'OMD3 — *Promouvoir l'égalité des sexes et renforcer l'autonomie des femmes* — rédigé par 13 organes des Nations unies. Le document fait le point des progrès accomplis vers l'égalité des sexes dans les domaines de l'éducation, de l'emploi et de la représentation politique. Il analyse les éléments qui accélèrent les progrès accomplis et ceux qui peuvent être reproduits ou transposés à grande échelle. Il indique également les lacunes qui existent dans le cadre actuel des OMD. L'oratrice souligne l'importance de dispositifs de contrôle respectueux de l'égalité hommes-femmes, en expliquant que les femmes doivent participer à la prise de décision publique, y compris dans le cadre des systèmes de suivi et de surveillance. L'efficacité des gouvernements doit être jugée à l'aune des progrès accomplis vers l'égalité hommes-femmes et le respect des droits des femmes.

Séance 3 : Échange d'informations et courts exposés destinés à lancer le débat

28. Les membres et les observateurs sont invités à faire connaître les initiatives qu'ils ont prises et les approches qu'ils ont adoptées en vue du Sommet sur les OMD et de la réalisation de ces objectifs à l'horizon 2015.

29. **Rosamund Ebdon** (Royaume-Uni) présente les travaux du ministère du Développement international (DFID) rassemblés sous le titre *Evidence for Action* pour le Sommet. Deux études ont été demandées sur l'égalité entre les sexes, selon une perspective économique et selon une perspective juridique. Ces deux études fournissent des éléments concrets et des recommandations pour le Sommet. Le Royaume-Uni donnera également la priorité à la santé maternelle.

30. **Suyan Wang**, premier Secrétaire de la Délégation permanente chinoise auprès de l'UNESCO, explique les efforts accomplis par la Chine pour l'égalité hommes-femmes par l'éducation, en mettant l'accent sur trois réalisations nationales : (i) l'égalité entre les hommes et les femmes est entrée dans la loi en 2005 en Chine, sous forme de politique nationale de base ; (ii) les importants financements mobilisés grâce à des initiatives d'ONG chinoises (Spring Bud, par exemple) ont permis la scolarisation de millions de filles ; et (iii) les efforts du gouvernement en faveur de la parité dans l'enseignement primaire ont été couronnés de succès. Plusieurs difficultés subsistent et il faudrait en particulier promouvoir la participation des femmes à la vie politique et améliorer la disponibilité et la qualité des données ventilées par sexe. La Chine se félicite du soutien et de l'expérience que peut lui offrir l'OCDE.

31. **Juana de Catheu**, du Réseau international sur les situations de conflit et de fragilité (INCAF) explique la nécessité d'accélérer la réalisation des OMD dans les États fragiles. Ceux-ci sont en effet en retard sur ce plan en raison de difficultés profondément ancrées, telles que conflits et criminalité, manque de responsabilisation et capacités limitées. Il reste cependant possible de faire des progrès. Certains États en situation de fragilité et de sortie de conflit ont réussi à se redresser de façon remarquable (Mozambique, Burundi, Sierra Leone), de sorte que l'amélioration de la sécurité et le succès de la transition politique ont apporté des gains réels aux citoyens.

32. La stratégie d'accélération des OMD de l'INCAF se fonde sur la Déclaration de Dili, les Engagements d'Oslo sur la violence armée et la Déclaration de Genève sur la violence armée et le développement. Elle s'efforce d'encourager le renforcement des institutions et la responsabilisation de l'État et de la société, la mise en place de moyens de subsistance durables et la gestion des dividendes de la paix au profit des populations pauvres, l'amélioration de l'efficacité de l'aide et la poursuite du dialogue entre les donateurs et les pays partenaires, ainsi qu'entre les différentes communautés d'acteurs.

33. **Tamas Varnai** (Commission européenne) présente le « paquet de printemps » de l'UE qui comprend un plan d'action en 12 points sur les OMD et des documents de travail sur le financement des OMD. Adopté par le Conseil « Affaires étrangères » à la mi-juin, le « paquet » comporte un plan d'action sur les femmes qui prévoit de tenir systématiquement compte de l'égalité hommes-femmes dans le dialogue politique et stratégique de l'UE, pour mieux faire connaître les OMD3 et 5 et en promouvoir la mise en œuvre.

34. **Elisabeth Hoffman** (Genre en action, ONG internationale francophone) présente l'enquête réalisée par son organisation sur l'égalité entre les hommes et les femmes et les OMD dans les pays francophones. Elle explique les efforts accomplis pour informer les acteurs francophones du développement et encourage les membres du GENDERNET à publier des documents sur ce sujet en français.

35. **Karen Barnes** (Centre de développement de l'OCDE) présente des travaux de recherche fondés sur l'indice Institutions sociales et égalité hommes-femmes (SIGI) du Centre de développement, qui montre que les pays présentant un niveau élevé de discrimination à l'égard des femmes sont aussi ceux qui obtiennent de mauvais résultats par rapport aux cibles des OMD. La violence à l'encontre des femmes, le mariage précoce et les mutilations sexuelles infligées aux femmes influent gravement sur les possibilités qui s'offrent à elles sur le plan politique, économique et social. Les membres du GENDERNET sont encouragés à rechercher des moyens d'utiliser l'aide au développement pour transformer les institutions sociales aux pratiques discriminatoires afin de donner davantage de pouvoir aux femmes.

36. **Anne-Marie Tyndeskov Voetmann** (Danemark) résume les conclusions de la conférence sur l'OMD3 consacrée à l'autonomisation et à l'emploi des femmes (Copenhague, mars 2010). Les recommandations résultant de la conférence portent sur cinq thèmes : (i) l'autonomisation des femmes en tant qu'aspect des droits fondamentaux et atout pour l'économie ; (ii) l'élargissement des possibilités d'entrepreneuriat offertes aux femmes ; (iii) l'ouverture de possibilités permettant de surmonter les obstacles sociaux et culturels ; (iv) la priorité donnée à la santé des femmes, en particulier à la santé et aux droits sexuels et génésiques ; et (v) la voix des femmes et leur représentation dans les instances politiques.

37. **Ineke van de Pol** (Pays-Bas) informe les participants de la mise en place du Fonds néerlandais pour l'OMD3 (2008-2012) à la suite de travaux de l'AWID montrant que les financements accordés à des organisations de femmes étaient en baisse. Doté de 70 millions EUR, ce fonds est axé sur les droits fonciers et de propriété des femmes, la participation politique, l'autonomisation économique et l'égalité face à l'emploi, ainsi que la violence à l'encontre des femmes. Sur les 45 projets du fonds, 25 % environ sont conduits dans des États fragiles.

38. Au cours de la *discussion*, les participants sont informés des événements accueillis par l'UNESCO dans le cadre des préparatifs du Sommet sur les OMD, en particulier d'un petit déjeuner ministériel au cours de la réunion de l'ECOSOC (dernière semaine de juin) sur l'éducation des filles et des femmes, en collaboration avec l'UNICEF, et d'une conférence de haut niveau sur les OMD et l'égalité hommes-femmes qui se tiendra à Athènes du 9 au 11 septembre. L'UNESCO accueillera aussi une réunion d'experts sur l'éducation des femmes dans les domaines de la science, de l'innovation et de la technologie à Paris, du 28 septembre au 1^{er} octobre.

39. *Petit déjeuner organisé sous l'égide de l'UNIFEM, 17 juin* : L'UNIFEM présente son projet de stratégie quinquennale (2010-2015) pour le Fonds d'affectation spéciale des Nations unies à l'appui de la lutte contre la violence à l'égard des femmes et invite les membres du GENDERNET à formuler des observations. Le Fonds d'affectation spéciale est le seul mécanisme multilatéral qui offre des financements spécialement destinés à soutenir les efforts locaux et nationaux d'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles.

7. Atelier sur les femmes et le commerce international

Contexte et objectifs

40. Cet atelier répond à l'intérêt manifesté par les membres pour l'utilisation des processus et des accords de politique commerciale, à la suite de la session consacrée aux échanges de l'atelier conjoint GENDERNET-IANWGE sur le thème *Women's economic empowerment, accountability and national ownership* (Vienne, février 2010). Les **résultats attendus** de l'atelier sont les suivants : recenser les points d'ancrage de l'analyse des questions d'égalité hommes-femmes dans la politique commerciale et sa programmation, et déterminer les travaux que pourrait effectuer le GENDERNET dans le cadre de l'exercice biennal 2011-2012 pour soutenir au mieux les efforts des membres en matière d'égalité hommes-femmes et de commerce.

Séance 1 : Planter le décor

41. L'exposé de l'ambassadrice **Mia Horn af Rantzien** (Suède) s'efforce de répondre à trois questions :

- Pourquoi le commerce est-il important pour le développement et la réduction de la pauvreté ?
- Pourquoi le développement des échanges est-il important pour les femmes ?
- Pourquoi l'égalité hommes-femmes est-elle importante pour le développement des échanges ?

42. Les femmes et les hommes doivent pouvoir bénéficier équitablement de la modernisation et de la libéralisation des échanges. Parmi les obstacles qui empêchent actuellement les pays et les personnes de tirer profit de ces avantages figurent certaines politiques et réglementations commerciales, le manque d'infrastructures économiques et les difficultés d'accès aux marchés à l'exportation. Les négociations commerciales du Cycle de Doha concernant l'accès au marché d'une part et l'aide pour le commerce d'autre part constituent des initiatives complémentaires pour l'amélioration des conditions d'échange dans les pays en développement.

43. La période de transition qui fait suite à la libéralisation des échanges, dans quelque pays que ce soit, influe différemment sur les populations, de sorte qu'il faut disposer de systèmes de soutien personnalisés pour les différents secteurs, régions et populations touchées, afin de les aider à s'adapter. Il est important de disposer de données sur les effets de répartition des échanges, mais celles-ci sont rares.

44. Le fléchissement des échanges internationaux qui a suivi la récente crise financière a fait baisser les salaires, les revenus et les envois de fonds dans de nombreux pays, et conduit à une détérioration des conditions de travail, en particulier pour les femmes. Les échanges peuvent accroître la vulnérabilité d'un pays face aux fluctuations économiques internationales, mais l'isolement et le protectionnisme ne constituent pas une solution. Les pays doivent plutôt chercher à diversifier leur production et à s'assurer que les groupes vulnérables en bénéficient. L'ambassadrice Horn af Rantzien explique comment les outils et les points d'ancrage existants peuvent être utilisés pour une plus grande équité des échanges en faveur des femmes et des hommes. Bien que les politiques commerciales ne puissent à elles seules instaurer l'égalité hommes-femmes, elles peuvent contribuer à une amélioration des résultats pour les hommes comme pour les femmes lorsqu'elles sont complétées par d'autres politiques.

45. **Jane Korinek** (Direction des échanges et de l'agriculture de l'OCDE) répond à cet exposé en analysant les relations qui existent entre les échanges, la croissance économique et l'égalité hommes-femmes. Les pays ayant enregistré les meilleures performances économiques au cours des décennies passées sont aussi ceux qui étaient et qui restent ouverts aux échanges. Cependant,

l'accroissement des échanges ne touche pas toujours toutes les entreprises ou tous les groupes de population. Dans certains cas, il s'accompagne d'un renforcement des inégalités de revenu.

46. L'ouverture des échanges peut atténuer la différence entre les hommes et les femmes en terme de participation à l'activité économique, en particulier dans les pays qui présentent une forte proportion de main-d'œuvre non qualifiée. L'ouverture des échanges peut stimuler le développement de secteurs de production tournés vers l'exportation, comme les textiles et les vêtements, l'électronique et les jouets, secteurs dans lesquels les femmes forment souvent la plus grande partie de la main-d'œuvre. La libéralisation des échanges profite aussi aux femmes dans les secteurs de services orientés vers l'exportation. Les données concernant les effets des échanges sur les écarts de rémunération entre les deux sexes sont ambiguës et dépendent des pays et/ou des secteurs.

47. La Direction des échanges et de l'agriculture de l'OCDE ne prévoit pas de travaux sur l'égalité hommes-femmes et les échanges dans son programme de travail 2011-2012.

48. **Nicola Ehlermann-Cache** (Direction des affaires financières et des entreprises de l'OCDE) présente la composante « investissement » de l'Initiative de l'OCDE en faveur du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA), en particulier le Forum OCDE-MENA des femmes entrepreneurs. Bien que les femmes de la région MENA soient plus instruites que les hommes, elles ne représentent que 28 % de la population active. L'emploi est souvent informel. La fonction publique est le premier employeur officiel des femmes et parfois le seul. L'entrepreneuriat des femmes est limité : elles représentent selon les estimations 20 % des propriétaires de l'ensemble des entreprises. Il existe peu de données ventilées par sexe dans la plupart des pays MENA, de sorte qu'il est difficile de tirer des conclusions sur la participation des femmes aux échanges.

49. Le Forum MENA-OCDE des femmes entrepreneurs a été créé en 2007 lorsque les ministres de la région ont pris conscience qu'il fallait encourager l'entrepreneuriat des femmes. Il vise à conseiller les femmes entrepreneurs sur les questions juridiques et financières et soutient les activités en réseau.

50. **Katja Jobes** (DFID) expose les raisons pour lesquelles l'égalité hommes-femmes et les échanges sont importants pour les travaux du DFID, en soulignant que les donneurs bilatéraux et multilatéraux consacrent des montants importants à l'aide aux échanges, en particulier aux infrastructures et au renforcement des capacités en matière de politique commerciale. Au cours des 18 derniers mois, le DFID a élaboré une stratégie d'intégration des échanges et des questions d'égalité hommes-femmes pour renforcer ses capacités internes.

51. Le rôle des échanges dans la réduction de la pauvreté a été reconnu au cours de la conférence ministérielle de l'OMC à Hong Kong, en 2005, lorsque les participants ont demandé un soutien accru aux pays en développement par l'intermédiaire de l'aide pour le commerce. Pour être sûr que les échanges se traduisent par une croissance globale et une réduction de la pauvreté, il faut faire intervenir non seulement des économistes spécialistes des échanges et des conseillers du secteur privé, mais aussi des spécialistes des questions sociales et de la problématique hommes-femmes.

52. Au cours de la *discussion*, **Ken Ash** (Directeur, Direction des échanges et de l'agriculture de l'OCDE) fait observer que, si les politiques commerciales peuvent contribuer à la croissance et au développement économique, elles ne peuvent les assurer à elles seules. Des politiques complémentaires sont essentielles, par exemple pour tenir compte des ajustements structurels qui doivent accompagner le développement. Les échanges sont importants pour les femmes pour les mêmes raisons qu'ils le sont pour les hommes — la question consiste à déterminer comment faire face aux discriminations systémiques qui empêchent les femmes d'être pleinement intégrées dans l'économie.

Séance 2 : Politique commerciale et impact des accords commerciaux internationaux : la dimension de l'égalité hommes-femmes

53. **Marzia Fontana** [Institute of Development Studies (IDS), Université du Sussex] présente une méthode de recherche novatrice utilisée par One World Action et le secrétariat du Commonwealth pour étudier les effets des accords de partenariat économique (APE) sur les droits des femmes et l'égalité hommes-femmes en Tanzanie, au Mozambique et en Jamaïque. Dans les trois pays, on a constaté que la plupart des femmes ne pouvaient profiter des avantages potentiels offerts par les APE car elles ne disposaient que d'un accès limité aux marchés et aux ressources. Il faut combiner différentes mesures et politiques pour que les avantages obtenus ne profitent pas uniquement à quelques privilégiés.

54. **Simonetta Zarrilli** (CNUCED) fait observer que, d'après de récents travaux de la CNUCED, les échanges internationaux offrent d'excellentes possibilités pour les femmes mais peuvent aussi avoir des effets négatifs sur certains groupes de femmes dans des secteurs à forte intensité de main-d'œuvre féminine. Si les femmes restent des travailleurs non qualifiés et temporaires, dont les droits et les contacts directs avec les marchés locaux et internationaux sont limités, elles ont peu de chance de tirer profit de la libéralisation des échanges.

Séance 3 : La problématique hommes-femmes dans le renforcement des capacités commerciales : mieux axer les cadres d'action et les stratégies en matière commerciale sur l'équité entre les sexes et la pauvreté

L'aide pour le commerce — vue d'ensemble

55. **Frans Lammersen** (DCD) présente les travaux de l'OCDE en matière d'aide pour le commerce, qui visent à renforcer la coordination des donateurs et l'alignement dans la conception, l'exécution et l'évaluation de l'aide pour le commerce, à fournir des orientations pratiques pour optimiser l'efficacité de l'aide et à promouvoir une plus grande cohérence entre l'aide et les échanges dans les pays donateurs et partenaires. Les travaux dans ce domaine utilisent les mécanismes existants pour apporter l'aide nécessaire au renforcement de la capacité commerciale du côté de l'offre dans les pays en développement, en particulier dans les pays les moins avancés (PMA), et encouragent la reddition des comptes et l'appropriation au niveau local.

56. L'aide axée sur l'égalité hommes-femmes dans le cadre de l'initiative d'aide pour le commerce a presque triplé de 2006 à 2008, passant de 0.5 milliard USD à 1.3 milliard USD. Elle ne représente cependant que 3 % de l'ensemble de l'aide pour le commerce. Les stratégies commerciales nationales des pays en développement constituent les principaux points d'ancrage à utiliser pour le renforcement de la dimension hommes-femmes de l'aide pour le commerce.

57. **Soraya Hassanali** [Agence canadienne de développement international (ACDI)] fait l'historique de l'engagement du Canada en faveur des questions d'égalité hommes-femmes et d'échanges et met l'accent sur les difficultés que présente l'intégration de la problématique hommes-femmes dans le système commercial multilatéral. Pour faire face aux contraintes qui existent du côté de l'offre dans les pays en développement, en tenant compte en particulier des causes profondes des inégalités, les efforts en faveur de l'accroissement des échanges et de la réduction de la pauvreté doivent être appuyés sur une analyse qui tienne compte de la problématique hommes-femmes. De même, les politiques et l'intégration commerciales peuvent faire progresser l'égalité entre les deux sexes.

Points d'ancrage et études de cas

58. **Meg Jones** [Centre du commerce international (ITC)] présente le Cadre intégré renforcé destiné à assurer une participation active des pays les moins avancés aux négociations et aux échanges

multilatéraux et à faire le point des lacunes par des évaluations des besoins et des études diagnostiques sur l'intégration du commerce. Ce mécanisme offre une procédure qui permet de déterminer clairement les besoins d'aide et de renforcement des capacités dans le domaine des échanges, de les classer par ordre de priorité et de les soumettre à la communauté des donateurs dans chaque pays. L'oratrice donne des exemples concrets des points d'ancrage potentiels de l'intégration des questions d'égalité hommes-femmes dans le domaine des échanges : programmes de renforcement des capacités à destination des unités nationales de mise en œuvre, prise en compte des considérations d'équité entre les sexes dans la mise à jour des études diagnostiques sur l'intégration du commerce, formulation de stratégies sectorielles attentives à la problématique hommes-femmes et renforcement des capacités des organisations de femmes entrepreneurs.

59. **Sevi Simavi** (Société financière internationale, Groupe de la Banque mondiale) présente le guide intitulé *Gender Dimensions of Investment Climate Reform: A Guide for Policy Makers and Practitioners*. Cet ouvrage aide les spécialistes du développement à diagnostiquer les problèmes liés à la problématique hommes-femmes dans le cadre des réformes du climat de l'investissement, à concevoir des solutions et des recommandations pratiques pour faire face aux difficultés rencontrées et à inclure des instruments efficaces de suivi et d'évaluation au processus de mise en œuvre. L'un des modules du guide est spécialement consacré à la logistique des échanges, car les femmes constatent qu'elles sont plus susceptibles de rencontrer des difficultés du fait de procédures juridiques et administratives complexes.

Séance 4 : Facilitation des échanges et infrastructures liées au commerce

Les femmes et le commerce transnational informel

60. **Nomcebo Manzini** (Bureau régional de l'UNIFEM, Afrique australe) présente des travaux récents de l'UNIFEM qui mettent en lumière les problèmes auxquels doivent faire face les femmes et les petites et moyennes entreprises dans les échanges transnationaux informels au Swaziland, au Zimbabwe, au Botswana, au Mozambique et en Afrique du Sud. L'étude montre que la majorité de ces négociants (70 % environ) sont des femmes instruites et que la plupart des échanges concernent des produits artisanaux et des produits finis de consommation. Les échanges informels transnationaux peuvent renforcer le contrôle exercé par les femmes sur les ressources. Ils soulèvent aussi de nombreux problèmes, tels que difficulté des conditions de transport, corruption et harcèlement aux points de contrôle frontaliers. L'UNIFEM recommande aux pays de reconnaître les échanges transnationaux informels et de mettre en place des politiques et des réglementations publiques pour les soutenir. Elle encourage la création de zones de libre-échange et la libre circulation des personnes. Les cinq gouvernements concernés sont convenus d'élaborer un plan d'action sur les femmes qui font du commerce transnational.

Intégration régionale et facilitation des échanges

61. **Katja Jobs** (DFID) s'appuie sur une étude de cas — *Trademark East Africa* — pour montrer comment utiliser l'analyse de la problématique hommes-femmes appliquée au commerce pour soutenir les travaux sur l'intégration régionale et les marchés communs. Les échanges régionaux sont extrêmement faibles en Afrique par rapport à ceux qui sont enregistrés à l'intérieur de l'UE, de l'Amérique du Nord et de l'Asie de l'Est. Les obstacles qui entravent leur développement sont souvent internes. Au Rwanda, par exemple, la durée moyenne nécessaire pour mener à bien toutes les procédures d'importation est de 124 jours, contre 12 jours en moyenne dans la zone de l'OCDE. *Trademark East Africa* est un programme multi-donneurs d'un montant de 120 millions GBP à l'appui du processus d'intégration régionale de la communauté de l'Afrique de l'Est. Il vise en particulier à améliorer l'efficacité et la sécurité des couloirs de transport et à renforcer les capacités nationales en faveur du commerce et de l'intégration régionale. Les travaux qu'effectue le DFID pour donner au programme une dimension sociale et mieux tenir compte de la problématique hommes-femmes ont permis de constater que les spécialistes de cette problématique et les

spécialistes des échanges évoluent parallèlement dans des univers séparés, que les capacités et les connaissances relatives à la problématique hommes-femmes dans le domaine des échanges sont souvent limitées, que les petites entreprises ou celles qui sont dirigées par des femmes ne sont pas systématiquement représentées ni appelées à s'exprimer dans le cadre de l'élaboration des politiques ou des travaux de recherche et d'analyse, et que l'initiative et la coordination des donneurs concernant les considérations de promotion des femmes dans le domaine des échanges sont limitées.

Performances commerciales et compétitivité

62. Par liaison vidéo, **Stephanie Seguino** (Université du Vermont) explique en quoi les questions concernant les femmes comptent pour les performances commerciales et la compétitivité. Partout, la ségrégation dans le travail et les écarts de rémunération entre hommes et femmes conduisent à des inégalités dans l'accès aux ressources. Les rémunérations artificiellement basses des femmes et le manque de possibilités d'emploi dans les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre contribuent à la compétitivité des exportations en abaissant le coût unitaire de la main-d'œuvre. On peut supposer que l'inégalité des rémunérations stimule la croissance des exportations à court terme. En s'appuyant sur une main-d'œuvre féminine bon marché pour développer les échanges, on risque cependant de ralentir la croissance de la productivité à terme. Cette solution n'incite pas à investir dans l'instruction des filles, n'encourage pas les entreprises à innover, et apporte des gains qui risquent d'être provisoires. La mise en place de salaires convenables doit être au centre des discussions pour que les échanges contribuent à un bien-être largement partagé.

63. Au cours de la *discussion*, les participants sont informés du projet de l'USAID intitulé *Greater Access to Trade Expansion* (GATE), mis en œuvre de 2004 à 2009, qui a permis de renforcer les activités de l'USAID en faveur des échanges et de la croissance économique par la prise en compte de l'égalité hommes-femmes dans les efforts de programmation et de mise en œuvre de ses missions.

Séance 5 : Rassembler les pièces du puzzle : des idées pour traiter la question du commerce dans le cadre du programme de travail du GENDERNET pour 2011-2012

64. Les membres sont invités à présenter par écrit au Secrétariat des idées sur les moyens d'intégrer les échanges au programme de travail 2011-2012 en évitant les chevauchements avec d'autres travaux. Il serait important en particulier de définir les domaines dans lesquels le Réseau peut apporter une valeur ajoutée et compléter les efforts des membres.

8. Échange informel d'idées sur les approches en relation avec la programmation et les prochains événements de premier plan

65. La séance est organisée selon la formule du *World Café*, les discussions se répartissant en six tables rondes.

1. Sommet sur les OMD — Quelles dispositions les membres ont-ils prévu de prendre en vue du Sommet ? Envisagent-ils des initiatives particulières ? Quels sont, parmi les messages que les autorités de leur pays vont porter à cette réunion, ceux qui seront utiles aux autres ?

- La **Belgique** assure la présidence de l'UE à partir du 1^{er} juillet et entend inclure des considérations de parité entre les sexes à tous les événements qu'elle organise.
- L'égalité hommes-femmes – et en particulier la question de la santé maternelle – constituera un thème transversal de la participation du **Royaume-Uni** au Sommet. Le DFID soutiendra une manifestation sur la santé maternelle en marge du Sommet et a également demandé deux contributions sur l'égalité hommes-femmes et les OMD.

- Les priorités de l'**Irlande** pour le Sommet sont la sécurité alimentaire et l'élimination de la faim, ainsi que la nutrition maternelle et infantile. Les femmes doivent jouer un rôle important à cet égard en tant qu'acteurs clés du secteur agricole. En collaboration avec les États-Unis, l'Irlande soutiendra en marge du Sommet une réunion sur la faim et les innovations destinées à apporter des réponses à ce fléau. Un rapport sur la violence à l'égard des femmes est en préparation.
- Le **Chili** participera au Brésil à une réunion régionale Pékin+15 qui permettra d'apporter des informations nouvelles au Sommet.
- Le **Danemark** organisera en marge du Sommet une manifestation sur l'OMD3 et la croissance solidaire.
- L'**UNIFEM** lancera son rapport phare, *Access to Justice*, lors d'une manifestation en marge du Sommet.
- L'**OCDE** prévoit d'organiser une manifestation sur l'OMD8 en marge du Sommet.

Les membres estiment que le document final « version zéro » doit être renforcé dans les domaines de la violence à l'encontre des femmes, des droits fondamentaux et de la responsabilité mutuelle. Ils souhaitent aussi que les actions concrètes prévues soient plus nombreuses.

Les membres du Réseau sont invités à informer le Secrétariat de toute initiative spéciale et/ou manifestation en marge du Sommet.

2. OMD : Les cinq années à venir — sur quels domaines les donneurs devraient-ils concentrer leurs efforts de financement au cours des cinq prochaines années afin d'assurer la réalisation des OMD ? Sur quels plans les organismes donneurs doivent-ils procéder différemment ?

66. Le groupe prend note de l'importance de la complémentarité et des partenariats entre donneurs. Il faut donner la priorité aux pays les plus en retard dans la réalisation des OMD, et soutenir la création d'emplois « verts » et le processus d'autonomisation des jeunes, en particulier des adolescentes. Les donneurs pourraient désigner des hommes politiques, en particulier des membres du Parlement, qui défendent avec fermeté l'égalité hommes-femmes et soutiennent les ONG et les organisations de producteurs des pays partenaires.

3. Les femmes et le commerce international — Quel devrait être l'axe des travaux du GENDERNET sur les femmes et le commerce international ? Quelles questions les membres jugent-ils particulièrement importantes ?

67. La Table ronde sur les échanges proposent que les membres du GENDERNET se rassemblent autour de messages communs. Le Réseau pourrait atteindre un public plus large en contribuant aux manifestations qui existent déjà, comme la réunion sur l'examen de l'aide pour le commerce en juillet 2011. Des études de cas pourraient constituer un point d'ancrage intéressant pour l'égalité hommes-femmes dans l'examen. D'autres idées sont formulées :

- Création ou recherche d'un organisme qui pourrait accueillir un portail web sur les femmes et le commerce international et fournirait en particulier des informations sur les instruments et les méthodes de collaboration avec des spécialistes des échanges, ainsi qu'un calendrier des manifestations dans ce domaine.
- Mise en commun de noms de consultants spécialisés dans l'égalité hommes-femmes et les échanges.
- Organisation d'un atelier de suivi sur les échanges.

68. Il est également proposé de créer une équipe spéciale de projet sur les femmes et le commerce international pour les membres qui s'intéressent particulièrement à ces questions.

4. *Quels résultats les membres du Réseau souhaitent-ils obtenir en travaillant avec l'INCAF ? Quelles idées particulières proposer pour la réalisation de travaux conjoints sur l'application des résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies concernant les femmes, la paix et la sécurité, ainsi que du paragraphe 21(b) du Programme d'action d'Accra ?*

69. Les membres estiment que le moment est bien choisi pour commencer des travaux conjoints avec l'INCAF sur les femmes dans les situations de conflit et les procédures de construction de la paix. Le GENDERNET pourrait tirer parti de l'expérience et des connaissances acquises. Diverses idées sont formulées :

- Préparer un « programme d'action » conjoint avec l'INCAF, avant la réunion de l'INCAF et du GENDERNET prévue en octobre 2010. Ce programme conjoint pourrait être élaboré par un petit groupe de membres des deux réseaux.
- Étudier la possibilité d'ajouter une dimension sur l'égalité hommes-femmes au suivi des Principes pour l'engagement international dans les États fragiles (il faut noter que le deuxième cycle de suivi des Principes se déroulera en coordination avec le suivi de la Déclaration de Paris).
- Faire en sorte qu'une attention plus grande soit portée aux femmes dans les travaux du Dialogue international sur la construction de la paix et le renforcement de l'État.
- Faciliter la formation sur l'égalité hommes-femmes à destination des conseillers spécialistes des conflits et des membres de l'INCAF.

70. D'autres propositions portent aussi sur les points suivants :

- Examens par les pairs du CAD : proposer des questions complémentaires sur les femmes dans les situations de conflit pour la révision du Guide sur les questions à prendre en compte dans les examens par les pairs du CAD (voir aussi point 4, séance 3).
- Dans le cadre du CAD : recommander que tous les membres du CAD adoptent un plan d'action national sur la Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies.
- Dans le cadre international : au Sommet sur les OMD, souligner la nécessité de prêter une attention accrue aux femmes dans les situations de fragilité et de conflit pour atteindre les OMD d'ici 2015.

5. *Pratiques innovantes et avancées touchant les travaux sur l'égalité entre hommes et femmes — Quelles pratiques et approches les membres souhaitent-ils faire connaître aux autres ? À quoi l'efficacité des nouvelles pratiques tient-elle ? Pourraient-elles donner des résultats aussi positifs dans d'autres organismes d'aide ?*

71. Le groupe mentionne les pratiques innovantes et les avancées suivantes dans le cadre des travaux sur l'égalité hommes-femmes :

- Le Pilier sur l'égalité hommes-femmes (GTZ/BMZ) permet aux populations d'acquérir des connaissances préliminaires sur l'égalité hommes-femmes de façon pratique. Le contenu du « pilier » est variable et peut être déplacé dans différents endroits, et prêté à d'autres donateurs.
- Le processus de collaboration entre partenaires multiples (BRIDGE) vise à produire des matériels de pointe et à favoriser l'appropriation et la communication entre les donateurs. BRIDGE travaille en collaboration avec Choike, un portail web d'ONG du Sud, afin de transformer le matériel disponible en produits ciblés par contexte.
- Wikigender (Centre de développement de l'OCDE) est ouvert à tous et son contenu est actualisé en permanence. Pour toucher un public encore plus large, Wikigender pourrait devenir accessible dans d'autres langues que l'anglais.

- Un blog sur l'égalité hommes-femmes (Oxfam) est disponible en anglais et en espagnol.
- Une formation à la problématique hommes-femmes offerte dans l'hémisphère nord par des formateurs du sud (Genre en action) aide à surmonter les obstacles et les stéréotypes culturels.
- Le volet « voix et leadership » du projet Sud (Agence belge de développement) a contribué à renforcer l'appropriation, l'autonomisation et la diffusion de produits complets de prestation de services.

6. *Quelles sont les perspectives en matière de financement de programmes de développement axés sur les questions d'égalité hommes-femmes dans un avenir prévisible ? Des difficultés de financement sont-elles à attendre ? Quels sont les défis et les possibilités qui se présentent à cet égard ? Avez-vous des idées pour renforcer la collaboration entre donateurs afin d'optimiser l'utilisation des rares ressources disponibles ?*

72. Le groupe fait observer que, face à l'instabilité politique de nombreux pays et au manque de fonds résultant de la crise financière, les donateurs doivent renforcer leurs efforts de coopération, en particulier par le regroupement des ressources à utiliser dans le cadre des différents mécanismes de financement existants. Il faut mettre l'accent sur le financement à long terme et mieux équilibrer les fonds destinés à des organisations multilatérales et ceux qui sont adressés aux pays partenaires, y compris aux organisations de la société civile.

73. Les donateurs sont encouragés à mettre en œuvre les plans stratégiques mondiaux mis au point collectivement par la communauté des donateurs (document final du prochain Sommet sur les OMD par exemple). Le GENDERNET pourrait jouer un rôle catalyseur dans ce débat.

9. Les femmes, la paix et la sécurité — Application concrète des Résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies et du paragraphe 21(b) du Programme d'action d'Accra

Président : Martinus Desmet (Belgique) et facilitateur du GENDERNET

Séance 1 : Mettre en œuvre les Résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies sur les femmes, la paix et la sécurité -- État d'avancement de l'élaboration des plans d'action nationaux

74. **Áine Doody** (Irlande) et **Päivi Kannisto** (Finlande) rappellent le contexte de ce débat en s'appuyant sur le programme d'action en huit points du PNUD intitulé : *Eight Point Agenda on practical, positive outcomes for girls and women in crisis* :

1. Renforcer la sécurité des femmes en situation de crise : mettre fin à la violence à l'égard des femmes.
2. Promouvoir une justice équitable à l'égard des deux sexes : assurer la justice et la sécurité pour les femmes.
3. Élargir la citoyenneté, la participation et l'initiative des femmes : promouvoir le rôle des femmes en tant que décideurs.
4. Construire la paix avec et pour les femmes : faire intervenir les femmes dans tous les processus de paix.
5. Promouvoir l'égalité hommes-femmes dans la réduction des risques de catastrophe : aider les femmes et les hommes à reconstruire en mieux.
6. Faire en sorte que le relèvement tienne compte de la problématique hommes-femmes : promouvoir le rôle moteur des femmes dans le relèvement.
7. Transformer le gouvernement en faveur des femmes : tenir compte des intérêts des femmes dans les programmes nationaux.

8. Renforcer les capacités en faveur du changement social : œuvrer de concert à la transformation de la société.

Échange de connaissances sur la mise en œuvre de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies et sur l'élaboration des plans d'action nationaux

75. **Brian Glynn** (Directeur, Unité de résolution des conflits, ministère des Affaires étrangères, Irlande) présente un partenariat trilatéral d'échange de connaissances sur les femmes, la paix et la sécurité entre l'Irlande, l'Irlande du Nord, le Liberia et le Timor-Leste. L'objectif est d'apprendre auprès des personnes directement touchées par un conflit comment agir au mieux pour promouvoir et préserver l'initiative et les intérêts des femmes lors du règlement d'un conflit et de la construction de la paix, et de définir les principaux obstacles et possibilités qui se présentent dans la concrétisation des objectifs de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies. Le partenariat contribue à la formulation du plan d'action national irlandais sur la Résolution 1325. Trois réunions organisées entre les parties prenantes ont été consacrées respectivement à la *participation*, à la *protection* et aux *perspectives*. Une quatrième réunion se tiendra à New York en octobre pour célébrer le dixième anniversaire de la Résolution 1325 ; un rapport sur cette initiative d'échange de connaissances sera présenté à cette occasion aux Nations unies.

76. **Päivi Kannisto** (Finlande) présente la coopération par jumelage mise en place sur la Résolution 1325 entre la Finlande et le Kenya en juin 2009. Dans le cadre de ce partenariat, les deux pays échangent des renseignements sur leur expérience respective dans les domaines de la formation des policiers et des militaires, des systèmes judiciaires et des organes de décision, ainsi que l'intégration de la problématique hommes-femmes dans les structures nationales. Le plan d'action national de la Finlande a été adopté en 2008 et un groupe chargé du suivi de sa mise en œuvre est en cours de formation. Le partenariat avec le Kenya a contribué à une collaboration entre les partis, les ministères et les OSC. L'UNIFEM au Kenya soutient l'élaboration d'un plan d'action national kenyan sur la Résolution 1325.

Séance 2 : Présentation des travaux du Groupe de travail technique sur les indicateurs mondiaux pour la Résolution 1325 du Conseil de sécurité

77. **Hanny Cueva Beteta** (UNIFEM), avec l'aide de **Unni Rambøll** (UNIFEM), présente l'ensemble des mondiaux indicateurs constitué sur la mise en œuvre de la Résolution 1325. Ce travail a été accompli à la demande du Conseil de sécurité par les organismes des Nations unies, en collaboration avec certains partenaires bilatéraux et des organisations de la société civile. Le rapport du Secrétaire général sur les indicateurs, présenté en avril 2010, souligne qu'un ensemble complet d'indicateurs permet de mettre en évidence les domaines qui nécessitent une attention urgente. Les indicateurs qui peuvent s'appliquer à l'échelle mondiale constituent un apport essentiel pour une action plus efficace, concertée et coordonnée de mise en œuvre de la Résolution 1325. L'ensemble d'indicateurs proposé doit compléter les mécanismes de notification analytique qui existent déjà.

78. Le rapport sur les indicateurs résulte d'un processus ouvert et complet de collecte d'informations sur les indicateurs utilisés dans l'ensemble du système des Nations unies ainsi que par les gouvernements nationaux et d'autres organisations. Plus de 2 500 indicateurs ont ainsi été collectés, mais l'ensemble a été ramené à 26 indicateurs axés sur la prévention, la participation, la protection, le secours et le relèvement. Une phase pilote est envisagée avant leur utilisation effective. D'une durée variable, comprise entre deux et cinq ans en fonction de l'indicateur, elle exigera la participation de tous les intervenants, en particulier des pays membres, des organismes des Nations unies, des institutions régionales et des organisations de la société civile.

79. Au cours de la *discussion*, les participants, après s'être félicités de la constitution de cet ensemble d'indicateurs, signalent que sa mise en œuvre risque de soulever des difficultés, en particulier du fait de

l'existence de quatre résolutions différentes du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité. Certains membres s'inquiètent également de la charge que représenteront les rapports sur ces indicateurs, qui risquent de compromettre leur mise en œuvre.

Séance 3 : Projet d'orientations de l'OCDE sur le soutien international au renforcement de l'État dans les situations de fragilité et de conflit

80. **Stephan Massing** (secrétariat de l'INCAF) présente le projet d'orientations du CAD sur le soutien international au renforcement de l'État dans les situations de fragilité et de conflit. Il s'agit d'inviter la communauté du développement à réévaluer comment faire face aux difficultés posées par le renforcement de l'État dans les situations de fragilité et de souligner la nécessité de faire des choix stratégiques et de comprendre le contexte et la dynamique locale du renforcement de l'État. Le soutien doit cibler les fonctions déterminantes de l'État comme la sécurité et la justice, la gestion des recettes et des dépenses et la fourniture de services. Les modalités d'aide et l'assistance technique doivent s'aligner sur les objectifs du renforcement de l'État. Les approches utilisées à cet effet doivent s'appuyer sur une analyse approfondie de la problématique hommes-femmes et définir les possibilités (contextes de transition par exemple) d'encourager la participation des femmes au renforcement de l'État et à la résolution des conflits.

Séance 4 : Financer les efforts en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes après un conflit et dans les situations de fragilité

Les activités d'aide à l'appui de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes — situations de relèvement après un conflit et de fragilité

81. **Julia Benn** (DCD/STAT) présente le prochain rapport du système de notification des pays créanciers sur l'aide en faveur de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomisation des femmes pour la période 2003-2008. Un chapitre sera consacré à l'aide aux États touchés par des conflits et aux pays en situation de fragilité. En moyenne, un tiers de l'aide des membres du CAD aux États fragiles vise l'égalité hommes-femmes comme objectif principal ou important. Il s'agit d'une proportion légèrement supérieure à celle qui est enregistrée dans d'autres contextes (29 % pour l'ensemble des pays en développement). Un quart de l'aide destinée à soutenir l'égalité hommes-femmes dans les États fragiles concerne le secteur de la gouvernance, en particulier le renforcement de l'État. Les données figurant dans le projet de document ont été validés par les statisticiens des organismes. Les membres du GENDERNET sont invités à examiner le document et à signaler tout problème au Secrétariat. Celui-ci remercie les membres des améliorations apportées à la notification du marqueur de l'égalité hommes-femmes et attend de recevoir les données des quelques membres qui n'appliquent pas ce marqueur.

Financer les efforts en faveur de l'égalité hommes-femmes en période de relèvement et de reconstruction après un conflit

82. **Kim Henderson** (PNUD) présente les résultats préliminaires d'une étude sur la mobilisation et la répartition de ressources par la communauté internationale au cours des premières phases du relèvement du Kosovo, de la Sierra Leone, du Sud-Soudan et du Timor-Leste. La participation des femmes aux processus de rétablissement et de maintien de la paix puis de reconstruction avec l'aide de la communauté internationale ne bénéficie pas d'un soutien suffisant. La planification de la reconstruction et les évaluations de financement ne font intervenir d'experts de la problématique hommes-femmes de façon systématique et équitable que dans quelques cas. Les financements en faveur de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomisation des femmes sont très modestes par rapport aux budgets totaux et les investissements dans l'amélioration de la situation socio-économique des femmes sont négligés dans les initiatives de construction de la paix et de relèvement après un conflit.

83. Le PNUD recommande de prendre des mesures temporaires spéciales pour assurer une représentation suffisante des femmes dans les négociations de paix et les conférences des donateurs. La présence de spécialistes de la problématique hommes-femmes dans les organes de gestion et de gouvernance des mécanismes de financement doit devenir la norme dans toutes les organisations internationales. Les accords de financement doivent comporter des indicateurs concrets et exiger un suivi. Pour les fonds gérés par les Nations unies, l'utilisation du nouveau marqueur de l'égalité hommes-femmes doit s'appliquer à tous les financements d'après conflit. La représentation des femmes et des spécialistes de l'égalité hommes-femmes ne doit pas se limiter aux secteurs sociaux. Il faut des approches globales prévoyant une justice réparatrice et privilégiant le renforcement des capacités économiques des femmes pour les aider à reconstruire leur vie après la guerre.

Séance 5 : Échange d'informations sur les événements et les réunions concernant les questions relatives aux conflits, à la paix et à la sécurité, notamment pour la célébration du 10^e anniversaire de la Résolution 1325 du CSNU

84. **Alexandra Trzeciak-Duval** rend compte de la première réunion mondiale du dialogue international sur la construction de la paix et le renforcement de l'État qui s'est tenue à Dili (Timor-Leste) du 8 au 10 avril 2010. Des délégués des pays en développement, des partenaires bilatéraux et multilatéraux et de la société civile y ont débattu des défis liés aux situations de conflit et de fragilité. La Déclaration de Dili adoptée à l'issue de la réunion définit sept objectifs de construction de la paix et de renforcement de l'État. Elle se réfère à plusieurs reprises à l'importance de l'égalité hommes-femmes et au rôle des femmes dans la construction de la paix.

85. Le Dialogue international a aussi facilité les réunions du groupe de pays connus sous le nom de g7+. Dans une déclaration conjointe, les ministres et directeurs du Burundi, de la République centrafricaine, de la République démocratique du Congo, du Népal, des Îles Salomon, de la Sierra Leone, du Sud-Soudan, du Tchad et du Timor-Leste ont défini des priorités communes et fait part de leur détermination à continuer de travailler ensemble pour aboutir à une transition rapide vers une paix et un développement durables. L'Australie a créé *Friends of the g7+* pour faciliter cette collaboration.

86. Les membres du GENDERNET sont invités à fournir des informations sur les activités et événements prévus pour célébrer le 10^e anniversaire de la Résolution 1325.

Séance 6 : Rassembler les pièces du puzzle et définir les prochaines étapes

87. Les membres conviennent qu'il serait utile que le Secrétariat continue de rassembler et de diffuser des informations concernant les bonnes pratiques des donateurs dans le domaine de l'égalité hommes-femmes et des conflits. Le Réseau pourra ainsi définir les domaines prioritaires dans lesquels il doit travailler et tenir compte de l'égalité hommes-femmes et des conflits dans son programme en faveur de l'efficacité de l'aide. Une réunion conjointe avec l'INCAF se tiendra le vendredi 15 octobre.

10. Séance de clôture de la réunion du GENDERNET

88. La Présidente clôt la huitième réunion du GENDERNET en invitant les participants à rester pour une séance spéciale intitulée *Evidence for Action – Gender equality, women's empowerment and the MDGs*, organisée par le DFID et la NORAD avec le concours de l'ASDI.

Liste finale des participants de la huitième réunion du CAD sur l'égalité hommes-femmes (GENDERNET)

16-18 June 2010

OECD Member States or Permanent Delegations

Allemagne/ Germany

Christine BRENDEL
Director, Regional Programme Com Vo
Mujer
Deutsche Gesellschaft für Technische
Zusammenarbeit (GTZ)
Pasaje Bernardo Alcedo N. 150, 4th
floor
El Olivar - Sani Isidro
Lima 27, Peru

+51 1 442 1101/0736
+51 1 442 2010
christine.brendel@gtz.de

Sabine GÜRTNER
Programme Director, "Promoting gender
equality and women's rights"
GTZ
Dag-Hammarskjöld-Weg 1-5
65760 Eschborn, Germany

+49 6196 79 4121
+49 6196 80 4121
sabine.guertner@gtz.de

Sabine LINDEMANN
Desk Officer for Gender Equality
Federal Ministry of Economic Cooperation
and Development (BMZ)
Dahlmann Str. 4
53113 Bonn, Germany

+49 228 99 535 3718
+49 228 9910535 3718
Sabine.Lindemann@bmz.bund.de

Gunhild SCHWITALLA
Policy Advisor on Gender Equality
BMZ
Dahlmannstrasse 4
53113 Bonn, Germany

+49 228 99 535 3482
+49 228 99 10535 3482
Gunhild.Schwitalla@bmz.bund.de

Eckhard VOLKMANN
Desk Officer
Division for Foreign and Security Policy,
Crisis Prevention
BMZ
Stresemannstr. 94
10963 Berlin, Germany

+49 30 2503 2779
+49 1888 10 535 2779
eckhard.volkmann@bmz.de

Australie/Australia	Beth DELANEY Director, Gender Policy and Co- ordination Section Australian Agency for International Development (AusAID) GPO Box 887 Canberra ACT 2601, Australia	+61 434607593 beth.delaney@ausaid.gov.au
	Talia MELIC Program Officer Development Cooperation Permanent Delegation 4 rue Jean Rey 75724 Paris Cedex 15 Paris, France	+33 1 40 59 33 64 +33 1 40 59 33 67 Talia.Melic@dfat.gov.au
Autriche/Austria	Brigitte HOLZNER Senior Gender Advisor Austrian Development Agency Zelinkagasse 2 1010 Vienna, Austria	+43 1 90399 2541 +43 1 90300 1541 brigitte.holzner@ada.gv.at
	Katharina STEINER Trainee Permanent Delegation 3, rue Albéric Magnard 75116 Paris, France	+33 1 53 92 23 46 +33 1 40 50 87 05 katharina.steiner@bka.gv.at
Belgique/Belgium	Saskia RAVESLOOT Gender Expert Unit EST Belgian Development Agency Hoogstraat 147 1000 Brussels, Belgium	+32 2 505 37 00 saskia.ravesloot@btcctb.org sraveslo@btcctb.org
	Marion VAN OFFELEN Advisor SPf Foreign Affairs, External Trade and Development Cooperation 15, rue des Petits-Carmes 1000 Brussels, Belgium	+32 2 501 85 03 +32 2 501 35 79 marion.vanoffelen@diplobel.fed.be
	Martinus DESMET Conseiller Coopération Internationale - Délégué au CAD Délégation Permanente 14, rue Octave Feuillet 75116 Paris, France	+33 1 56 75 34 53 +33 1 56 75 34 70 Martinus.Desmet@diplobel.fed.be

Canada	<p>Diana RIVINGTON Director, Human Development and Gender Equality Strategic Policy and Performance Branch Canadian International Development Agency (CIDA) 200, Promenade du Portage Gatineau, Québec, Canada, K1A 0G4</p>	<p>+1-819 997 0893 +1-819 956 9107 diana.rivington@acdi-cida.gc.ca</p>
	<p>Soraya HASSANALI Senior Gender Equality Specialist Policy and Strategic Planning Division Multilateral and Global Partnerships Branch CIDA 200 Promenade de Portage Gatineau, Quebec, K1A 0G4 Canada</p>	<p>+1 819 994 3957 +1 819 934 5269 soraya_hassanali@acdi-cida.gc.ca</p>
Chili/Chile	<p>Pablo VARAS Officer - International Relations Department Ministry for Women's Affairs (SERNAM) Agustinas 1389 Santiago, Chile</p>	<p>+56 2 5496146 +56 2 5496249 pvaras@sernam.cl</p>
Corée/Korea	<p>Jinkyu JEONG Counsellor, Permanent Delegation of Korea to the OECD 4 Place de la Porte de Passy 75016 Paris, France</p>	<p>+33 1 44 05 20 56 +33 (1) 56 28 17 71 jkjeong05@gmail.com</p>
	<p>Hyun-jung JUNG Second Secretary Permanent Delegation of Korea to the OECD 4 Place de la Porte de Passy 75016 Paris, France</p>	<p>+33 1 44 05 24 17 +01 56 28 17 71 hjjung02@mofat.go.kr</p>
	<p>Jin-young KIM Research Officer/Gender Desk Member Policy Research Office Korea International Cooperation Agency (KOICA) 418 Daewangpangyo-ro 416-833 Sujeong-gu, Seongnam-si Gyeonggi-Do, 461-833, Korea</p>	<p>+82 10 3763 0106 +82 31 740 0682 jeanyk@koica.go.kr</p>
Danemark/ Denmark	<p>Anne Marie Tyndeskov VOETMANN Chief Adviser, International Gender Issues Global Cooperation and Economy Ministry of Foreign Affairs Asiatisk Plads 2 DK-1448 [K] Copenhagen, Denmark</p>	<p>+45 33921073 +45 33920708 anmvoe@um.dk</p>

Espagne/Spain	Nava SAN MIGUEL ABAD Gender Advisor, Sectorial Planning Unit Office of Planning and Evaluation Ministry of Foreign Affairs and Cooperation C/ Beatriz de Bobadilla, No.18, 3 planta 28040 Madrid, Spain	+34 91 1442724 +34 91 431 1785 nsanmiguel@fiiapp.org nava.sanmiguel@fiiapp.org
États-Unis/ United States	Katherine BLAKESLEE Director, Office of Women in Development US Agency for International Development USAID Room 3.08-051 1300 Pennsylvania Ave, NW Washington DC 20523, United States	+1-202-712-0570 +1-202-216-3173 kblakeslee@usaid.gov
Finlande/Finland	Päivi KANNISTO Gender Adviser Ministry for Foreign Affairs PO Box 511 00023 Government, Finland	+358 400 328 016 paivi.kannisto@formin.fi
	Sari LEHTIRANTA Counsellor Permanent Delegation 6, rue de Franqueville 75116 Paris	Tel: + 33 1 45 24 71 71 Fax: + 33 1 45 20 63 04 Email: sari.lehtiranta@formin.fi
France	Cecile SPORTIS Special Adviser on Gender Issues Ministry of Foreign and European Affairs 27, rue de la Convention 75015 Paris, France	+ 33 1 43 17 63 63 +33 1 43 17 66 85 cecile.sportis@diplomatie.gouv.fr
	Pauline CHABBERT Policy Officer on Gender Issues/Education Ministry of Foreign and European Affairs 27, rue de la Convention 75015 Paris, France	+ 33 1 43 17 72 65 pauline.chabbert@diplomatie.gouv.fr
Grèce/Greece	Michail RETALIS Expert Counsellor D.G. of International Development Cooperation Ministry of Foreign Affairs 11, Vassilissis Sofias Ave Athens, Greece	+30 210 3683774 +30 210 3683659 mretalis@mfa.gr
Irlande/Ireland	Áine DOODY Assistant Principal Policy, Planning and Effectiveness Unit Department of Foreign Affairs Riverstone House 23-27 Henry Street Limerick, Ireland	+353 61 774018 +353 61 774181 aine.doody@dfa.ie

Brian GLYNN
Director
Conflict Resolution Unit
Department of Foreign Affairs
Iveagh House, 79-80 St. Stephen's
Green
Dublin 2, Ireland

+353 1 408 2339
brian.glynn@dfa.ie

Niall MORRIS
Development Officer
Permanent Delegation of Ireland to the
OECD
12 Avenue Foch
75116 Paris, Ireland

+33 1 44 17 67 41
+33 1 44 17 67 60
Niall.Morris@dfa.ie

Italie/Italy

Stefano NICOLETTI
First Counsellor, DAC Delegate
Regulatory consultancy
Permanent Delegation
50 rue de Varenne
75007 Paris, France

+33 1 44 39 21 50
+33 1 42 84 08 59
stefano.nicoletti@esteri.it

Jessica LAGANA
First Secretary, Permanent Delegation
73, rue de Grenelle
75007 Paris, France

+33 1 44 39 21 52
+33 1 42 84 08 59
jessica.lagana@esteri.it

Giulia PONZINI
Trainee, Permanent Delegation
73, rue de Grenelle
75007 Paris, France

+33 1 44 39 40 11
stagista3.ocse@esteri.it

Japon/Japan

Kazuhiko SAKAMOTO
Deputy Director, Gender Equality
Division
Japan International Cooperation Agency
(JICA)

+81 3 5226 6949
+81 3 5226 6332
sakamoto.kazuhiko@jica.go.jp

Nibancho Center Building
5-25, Nibancho, Chiyoda-ku
Tokyo 102-8012, Japan

Yumiko TANAKA
Senior Adviser on Gender and
Development
JICA

+81 3 5226 9376
+81 3 5226 6332
tanaka.yumiko@jica.go.jp

Nibancho Center Building
5-25 Niban-cho, Chiyoda-ku
Tokyo 102-8012, Japan

Motoyuki ISHIZE
Counsellor
Permanent Delegation
11, avenue Hoche
75 008 Paris, France

+33 1 53 76 61 21
+33 1 45 63 05 44
motoyuki.ishize@mofa.go.jp

	Ai IMAI Advisor/Researcher Permanent Delegation 11, avenue Hoche 75008 Paris, France	+33 1 53 76 61 59 +33 06 08 83 24 35 +331 45 63 05 44 ai.imai@mofa.go.jp
Norvège/Norway	Aida M. GHEBRESELASIE Adviser Norwegian Ministry of Foreign Affairs PO Box 8114 Dep NO-0032 Oslo, Norway	+47 22 24 34 22 +47 95 78 09 43 aig@mfa.no
	Thora Elisabeth HOLTER Adviser, Gender Equality Norwegian Agency for Development Cooperation (NORAD) PO Box 8034 Dep 0030 Oslo, Norway	+47 22 24 03 32 +47 9222 00 68 (mobile) thora.holter@norad.no
Pays- Bas/Netherlands	Ineke VAN DE POL Senior Policy Officer/Gender Unit Social and Institutional Development Department Ministry of Foreign Affairs Bezuidenhoutseweg 67 PO Box 20061 2500 EB The Hague, Netherlands	+31 70 348 6472 +31 70 348 4886 ineke-vande.pol@minbuza.nl
Portugal	Paula BARROS Head of Division Portuguese Institute for Development Support (IPAD) Avenida da Liberdade n° 192 2° 1250-147 1250-147 Lisbon, Portugal	+351 21 317 67 43 +351 21 317 68 49 paula.barros@ipad.mne.gov.pt
	Ana Paula FERNANDES Counsellor, Permanent Delegation 10 bis, rue Edouard Fournier 75016 Paris, France	+33 1 45 03 34 61 +33 1 45 03 22 03 ana.fernandes@ocde-portugal.com
Royaume-Uni/ United Kingdom	Sylvia BLUCK Governance and Human Rights Adviser Department for International Development (DFID) 1 Palace Street London SW1E 5HE, United Kingdom	+44 20 7023 1016 s-bluck@dfid.gov.uk
	Rosamund EBDON Interim Senior Gender Adviser DFID 1 Palace Street London SW1E 5HE, United Kingdom	+44 20 7023 0346 r-ebdon@dfid.gov.uk

	Katja JOBES Senior Social Development Adviser Aid for Trade Team, Trade Policy Unit DFID 1 Palace Street London SW1E 5HE, United Kingdom	+44 20 7023 0895 +44 20 7023 0470 K-Jobes@dfid.gov.uk
Suède/Sweden	Mia HORN AF RANTZIEN Ambassador Director, Swedish ABCDE-secretariat Ministry for Foreign Affairs Stockholm, Sweden	+46 76 1402400 (mobile) +46 8 4055257 mia.horn-af-rantzien@foreign.ministry.se
	Annika TÖRNQVIST Senior Policy Specialist Swedish International Development Cooperation Agency (Sida) Valhallavägan 199 SE-105 25 Stockholm, Sweden	+46 8 698 5464 +46 8 698 5430 Annika.tornqvist@sida.se
	Prudence WOODFORD-BERGER Senior Special Adviser Department for Development Policy Ministry for Foreign Affairs Fredsgatan 6 SE-103 39 Stockholm, Sweden	+46 8 405 5042 +46 8 723 1176 prudence.woodford-berger@foreign.ministry.se
Suisse/Switzerland	Milena MIHAJLOVIC Adviser on Gender and Quality Assurance Swiss Agency for Development and Cooperation of the Swiss Federal Department of Foreign Affairs (FDFA) Freiburgstrasse 130 CH-3003 Berne, Switzerland	+41 31 322 32 90 +41 31 323 04 72 milena.mihajlovic@deza.admin.ch
UE/EU	Tamas VARNAI Policy Officer Human Development, Social Cohesion and Employment DG Development European Commission Rue de la Science 15, 1000 Brussels, Belgium	+32 2 2983048 +32 2 2963697 Tamas.Varnai@ec.europa.eu
Commission syndicale consultative (TUAC)/Trade Union Advisory Committee (TUAC)	Kirstine DREW Policy Adviser Trade Union Advisory Committee to the OECD (TUAC) 15, rue La Pérouse 75016 Paris, France	+33 1 55 37 37 39 +33 1 47 54 98 28 drew@tuac.org

	Matt SIMONDS Policy Associate/TUAC 15, rue Lapérouse 75016 Paris, France	+33 1 55 3737 34 simonds@tuac.org
	Stephen CHA-KIM Trainee/TUAC 15, rue Lapérouse, France Paris	+33 1 47 54 98 28 cha-kim@tuac.org
Banque africaine de développement (BAfD)/African Development Bank (AfDB)	Yeshiareg DEJENE Senior Gender Expert African Development Bank (AfDB) PB 323 1002 Tunis, Tunisia	+216 7110 3454 +216 71830 172 y.dejene@afdb.org
Banque asiatique de développement (ADB)/Asian Development Bank (ADB)	Shireen LATEEF Director, Social Sectors Division Southeast Asia Department Asian Development Bank (ADB) 6 ADB Avenue, Mandaluyong City 1550 Metro Manila, Philippines	+632 632 6904 +632 636 2228 slateef@adb.org
	Sonomi TANAKA Principal Social Development Specialist (Gender and Development) Asian Development Bank (ADB) 6 ADB Avenue, Mandaluyong City 1550 Metro Manila, Philippines	+632 632 5339 +632 636 2409 stanaka@adb.org
Banque européenne de reconstruction et de développement (BERD)/European Bank for Reconstruction and Development (EBRD)	Biljana RADONJIC KER-LINDSAY Head of Civil Society Engagement Unit and Gender Action Plan Coordinator European Bank for Reconstruction and Development (EBRD) One Exchange Square London EC2A 2JN, United Kingdom	+44 207 338 7912 radonjiB@ebrd.com (deelb@ebrd.com)
	Cecile DIVINO Gender Adviser EBRD One Exchange Square London EC2A 2JN, United Kingdom	+44 207 338 6477 +44 207 338 6102 divinoc@ebrd.com
Banque mondiale/ World Bank	Malcolm EHRENPREIS Senior Gender Specialist Poverty Reduction and Economic Management Network The World Bank PREM, MSN MC4-400 1818 H Street, NW Washington DC 20433, United States	+1 202 458 5219 +1 202 522 3237 mehrenpreis@worldbank.org

	Pierella PACI Sector Manager/PREM The World Bank PREM, Room MC4-581 1818 H Street NW Washington DC 20433, United States	+1 202 458 2333 +1-202 522 3237 ppaci@worldbank.org
Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement (CNUCED)/UN Conference on Trade and Development (UNCTAD)	Simonetta ZARRILLI Senior Economic Affairs Officer and Gender Focal Point, Office of the Secretary-General UN Conference on Trade and Development (UNCTAD) Palais des Nations 1211 Geneva 10, Switzerland	+ 41 22 917 56 22 + 41 22 917 00 44 Simonetta.Zarrilli@UNCTAD.org
Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM)/UN Development Fund for Women (UNIFEM)	Joanne SANDLER Deputy Executive Director for Programmes UN Development Fund for Women (UNIFEM) 304 E 45st, New York, NY 10017, United States	+1 212 906 6643/6034 +1 212 906 6705 joanne.sandler@unifem.org
	Unni RAMBØLL External Relations Adviser UNIFEM 304 E 45st, 15th Floor FF-1535 New York NY 10017, United States	+1 212 906 6930 unni.ramboll@unifem.org
(by audio-conference)	Hanny CUEVA BETETA Programme Specialist, Governance, Peace and Security UNIFEM 304 E. 45th Street, 16th Floor New-York, NY 10017, United States	+1 212 906 6483 hanny.cueva-beteta@unifem.org
	Nomcebo MANZINI Regional Director UN Development Fund for Women (UNIFEM) 11 Naivasha Road Ground Floor Merafe House Sunninghill 2157, South Africa	+27 11 517 1579 +27 11 517 1631 Nomcebo.manzini@unifem.org
Fonds international pour le développement de l'agriculture (FIDA)/International Fund for Agricultural Development (IFAD)	Annina LUBBOCK Senior Technical Adviser, Gender & Poverty Targeting International Fund for Agricultural Development (IFAD) Via Paolo di Dono, 44 00142 Rome, Italy	+39 0654592489 +39 0654593489 a.lubbock@ifad.org

Organisation des Nations Unies pour l'éducation la science et la culture (UNESCO)/UN Educational Scientific and Cultural Organization (UNESCO)	Saniye Gülser CORAT Director - Division for Gender Equality Bureau of Strategic Planning UN Educational, Scientific and Cultural Organization (UNESCO) 7, place de Fontenoy 75352 Paris 07 SP, France	+33 1 45 68 17 44 +33 1 45 68 55 58 sg.corat@unesco.org
Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)/UN Development Programme (UNDP)	Winnie BYANYIMA Director, Gender Team UN Development Programme (UNDP) 304 East 45th Street, suite 616 New York, NY 10017, United States	+1 646 644 6809 +1 212 906 6057 winnie.byanyima@undp.org
	Kim HENDERSON Adviser, Gender and Crisis Prevention and Recovery Bureau for Development Policy UNDP 6th Floor, 304 East 45th Street New York, NY 10017, United States	+1 212 906 6564 +1 212 906 6057 kim.henderson@undp.org
	Emefa ATTIGAH Policy Analyst, Trade and Capacity Development Trade and Human Development Unit UNDP Palais des Nations CH-1211 Geneva 10, Switzerland	+41 22 917 8460 +41 22 917 8001 emefa.attigah@undp.org
<u>Invited Observers</u>		
Better Aid/Association for Woman's Rights (AWID)	Anne SCHOENSTEIN Advocacy Associate Better Aid/Association for Woman's Rights (AWID) c/o Blauw Research Prinzregentenufer 3 Nuremberg, Germany	+49 911 2177 3828 aschoenstein@awid.org
BRIDGE (Development - Gender)	Alyson BRODY BRIDGE Manager and Senior Gender Convenor Institute of Development Studies University of Sussex Brighton BN1 9RE, United Kingdom	+44 1273 915814 +44 1273 621202 A.Brody@ids.ac.uk

	Paola BRAMBILLA Editorial Projects Coordinator Institute of Development Studies University of Sussex Brighton BN1 9RE, United Kingdom	+44 1273 915817 P.Brambilla@ids.ac.uk
Economic and Social Development Affiliates	Nancy SPENCE Director Economic and Social Development Affiliates (ESDA Ltd.) 8 Annex Lane Toronto, Ontario, M5R 3V2, Canada	+1 416 926 9185 +1 416 826 0047 (mobile) +1 905 248 3104 nancy.spence@gmail.com
Genre en Action	Elisabeth HOFMANN Coordinatrice du réseau Genre en Action CEAN, IEP de Bordeaux 11, allée Ausonne 33607 Pessac, France	+33 6 71 11 45 66 elisabeth@genreenaction.net
Norwegian Peacebuilding Centre (Noref)	Sidsel AAS Independent Consultant Norwegian Peacebuilding Centre (Noref) Njaardsvei 5b 1412 Sofiemyr, Norway	sidselaas@yahoo.no
République populaire de Chine/People's Republic of China	Suyan WANG First Secretary Chinese Permanent Delegation to UNESCO 1. rue Miollis 75015 Paris, France	+33 1 45 68 34 55 +33 1 42 19 01 99 S.Wang.cn@unesco-delegations.org
<u>Invited Speakers</u>		
Institute of Development Studies (IDS)	Marzia FONTANA Research Fellow, Participation, Power and Social Change Team Programme Convenor, MA Gender and Development Institute of Development Studies (IDS) Brighton BN1 9RE, United Kingdom	+44 1271 915690 M.Fontana@ids.ac.uk
International Finance Corporation (IFC), World Bank Group	Sevi SIMAVI Global Product Leader International Finance Corporation (IFC), World Bank Group 2121 Pennsylvania Avenue, NW Washington, DC 20433, United States	+1 202 473 9395 ssimavi@ifc.org

International Trade Centre (ITC)	Meg JONES Women and Trade Programme Development Advisor International Trade Centre (ITC) 54-56 rue de Montbrillant 1202 Geneva, Switzerland	+41 22 730 0166 +41 22 730 0575 jones@intracen.org
University of Vermont (by video conference 17/06 at 15h15)	Stephanie Sequino Professor of Economics Department of Economics University of Vermont Burlington, VT 05405, United States	+1 802 656 0187 +802 656 3131 Stephanie.Seguino@uvm.edu
<u>OCDE/OECD</u>	Jon LOMOY Director, Development Co-operation Directorate (DCD) OECD 2 rue André-Pascal 75016 Paris, France	+33 1 45 24 90 00 Jon.lomoy@oecd.org
	Ken ASH Director, Trade and Agriculture Directorate (TAD)	+33 1 45 24 95 20 Ken.ash@oecd.org
	Alexandra TRZECIAK-DUVAL Head of Division Policy Co-ordination Division (DCD/POL)	+33 1 45 24 95 09 Alexandra.trzeciak-duval@oecd.org
	Karen BARNES Gender Project Co-ordinator, DEV/GD/PRSD	+33 1 45 24 96 14 Karen.barnes@oecd.org
	Jessica BARTOS Economist/Policy Analyst, TAD/PTA	+33 1 45 24 18 64 Jessica.bartos@oecd.org
	Julia BENN Senior Policy Analyst, DCD/STAT	+33 1 45 24 90 39 Julia.benn@oecd.org
	Nejma BOUCHAMA Junior Policy Analyst, DEV/GD/PRSD	+33 1 45 24 96 21 Nejma.bouchama@oecd.org
	Juana DE CATHEU Interim Team Leader/INCAF, DCDPOL	+33 1 45 24 15 23 Juana.decatheu@oecd.org
	Nicola EHLERMANN-CACHE Senior Policy Analyst, DAF/PSD	+33 1 45 24 17 48 Nicola.ehlermann-cache@oecd.org
	Angela HARICHE Project Manager, STD/SIMS	+33 1 45 24 88 44 Angela.hariche@oecd.org
	Jenny HEDMAN Policy Analyst, DCD/POL	+33 1 45 24 96 18 Jenny.hedman@oecd.org

Korin KANE <i>Consultant</i> , MENA-OECD Investment Programme, DAF/PSD	+ 33 1 45 24 97 56 korin.kane@oecd.org
Jane KORINEK Economist/Trade Policy Analyst, TAD/PTA	+33 1 45 24 89 35 Jane.korinek@oecd.org
Frans LAMMERSEN Principal Administrator, DCD/PRG	+33 1 45 24 89 88 Frans.lammersen@oecd.org
Tamara LEVINE Policy Analyst, DCD/POL	+33 1 45 24 97 59 Tamara.levine@oecd.org
Carina LINDBERG Policy Analyst, DCD/POL	+33 1 45 24 75 34 Carina.lindberg@oecd.org
Estelle LOISEAU Assistant, DEV/GD/PRSD	+33 1 45 24 95 59 Estelle.loiseau@oecd.org
Patti O'NEILL Senior Policy Analyst, DCD/POL	+33 1 45 24 18 87 +33 1 44 30 61 47 Patti.oneill@oecd.org
Robin OGILVY Policy Analyst, DCD/EFF	+33 1 45 24 94 48 Robin.ogilvy@oecd.org
Cécilia PIEMONTE Statistical Analyst, DCD/STAT	+33 1 45 24 90 26 Cécilia.piemonte@oecd.org
Monika QUEISSER Head of Division, ELS/SPD	+33 1 45 24 96 34 Monika.queisser@oecd.org
Julie SEIF Assistant, DCD/POL	+33 1 45 24 89 75 Julie.seif@oecd.org
Lisa WILLIAMS Economist/Policy Analyst, DCD/POL	+33 1 45 24 18 19 Lisa.williams@oecd.org
Thomas WINTHER-SCHMIDT Policy Analyst, DCD/PRG	+33 1 45 24 81 78 Thomas.winther-schmidt@oecd.org